



COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DE LOIR-ET-CHER

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 29 MAI 2018

--- Le mardi 29 mai 2018 à 20 heures 30, à la Maison Départementale du Sport à BLOIS, s'est tenue la réunion du Comité Directeur du COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DE LOIR-ET-CHER.

--- Cette réunion avait pour ordre du jour :

- Emploi du Conseiller Technique Départemental
- Délibération sur la part licence du Comité
- Bilan des départementaux sur piste
- Bilan match inter comités sur piste
- Compte rendu de la CSO du 15 mai 2018
- Implantation des départementaux de cross 2019
- Questions diverses

.... Etai^{ent} présents à cette réunion

- en qualité de membres du Comité :

Mesdames **Francine GALLOU, Estelle LE GRANVALLET, Caroline LESEURRE, Juliette MACHU, Laurence MARECHAL, Aline MUSNIER, Virginie OLESKOW**

Messieurs **Daniel AUBRY, Jean-Marie BIAUNE, Philippe BRUNEAU, Christian DABERT, Lionel JEANNOT, Jean Pierre MARECHAL, Fernand PELLETIER, David TAVERNE, Christophe SALMON**

- en qualité de Conseiller Technique Départemental

Monsieur **Fares MEGHARBI**

- en qualité de Président de Commissions

Monsieur **Philippe GAVEAU**

- en qualité de représentant la Ligue Centre Val de Loire

Monsieur **Xavier BRUGUERRE**

- en qualité de représentant de clubs

Madame **Brigitte CHEVAL** de Génération Trail

.... Etai^{ent} absents à cette réunion mais excusés

Messieurs **Richard FERRAND, Dominique FOURNET, Jean-Christophe GENDRIER**

--- Le Président du Comité ouvre la réunion en félicitant les clubs et les membres de la Commission Jeunes pour l'excellente seconde place obtenue par non benjamins-minimes lors des inter comités sur piste.

EMPLOI DU CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL

--- Depuis la dernière réunion du comité où il avait été question de notre inquiétude pour pérenniser l'emploi de notre Conseiller Technique Départemental, plusieurs pistes ont été envisagées :

- Devant monsieur **DE REDON**, chargé des sports au Conseil Départemental, il a été mis en évidence la dynamique de nos clubs et le rôle prépondérant de notre CTD. Cet élu nous a dit qu'il pourrait débloquer une enveloppe de 2000 euros en début d'année 2019 pour rembourser une partie du montant de nos dépenses de transport, notamment concernant le CEDA. La demande est à transmettre en septembre.

- Le club de l' **AJBO**, à la recherche d'un entraîneur, s'engage à prendre **Farés MEGHARBI** entre 13 et 14 heures par semaine pour un apport financier de 12 à 14000 euros par an.
- Une demande a été effectuée auprès du Président de la Ligue du Centre – Val de Loire afin d'obtenir une aide annuelle de fonctionnement en partant du principe que nous sommes le seul département de la région qui fonctionne en autonomie sur son territoire.
Xavier BRUGUERRE, cadre technique fédéral, représentant la Ligue, a annoncé que cette structure s'engageait à verser une aide annuelle de 4500 euros par an pour la sauvegarde de l'emploi de notre CTD en contrepartie des actions menées par ce dernier. Une aide de fonctionnement a été demandée par le Comité Départemental. La liste de ces actions, ainsi que l'aide de fonctionnement devront être précisés et clarifiés entre les Présidents de la Ligue et du Comité.
- L'augmentation de la quote part 'Comité' sur les licences (*voir paragraphe ci-dessous*)
- Enfin, il est évident que la recherche de partenariats privés va devenir une priorité même si les modalités de celle-ci restent à définir.

--- **Jean-Pierre MARECHAL**, trésorier du comité, fait part que sur les 38 000 euros annuels nécessaires à l'emploi de **Farés MEGHARBI** (salaires + charges), il manquerait toujours, malgré les pistes énumérées ci-dessus, la somme d'environ 2000 euros. Toutefois, il fait savoir que ce montant, peu élevé, doit pouvoir être trouvé en ré-étudiant différentes lignes budgétaires.

--- **Après délibérations, les membres du Comité Directeur approuvent, à l'unanimité, la conservation de l'emploi de Farés MEGHARBI au sein du Comité Départemental de Loir et Cher.**

--- Une réunion aura lieu avec le club de l'**AJBO**, pour la répartition des horaires de travail de **Farés MEGHARBI**. Quant à l'**EVMA** et l'**AMO MER**, ces clubs désirent conserver leurs créneaux actuels. Une réponse leur sera apportée avant le 15 juin.

--- Le Président du Comité demandera à rencontrer le Président de la ligue afin de déterminer les actions à mener par notre CTD.

DELIBERATIONS SUR LA PART LICENCE DU COMITE

--- Le comité envisage d'augmenter sa cote part d'un euro par licence :

- Licence découverte : 5 euros au lieu de 4 euros
- Licence compétition : 6 euros au lieu de 5 euros
- Licence encadrement : 6 euros eu lieu de 5 euros
- Licence athlé Running : 5 euros au lieu de 4 euros
- Licence athlé Santé : 5 euros au lieu de 4 euros.

--- Le comité envisage également l'augmentation des parties 'clubs' des licences qui deviendra variable en fonction de l'importance du club :

- Club inférieur à 100 licenciés : reste inchangé à 75 euros.
- Club de 100 à 199 licenciés : 100 euros au lieu de 75 euros.
- Club de 200 à 299 licenciés : 125 euros au lieu de 75 euros.
- Club de 300 à 399 licenciés : 150 euros au lieu de 75 euros.
- Club de 400 licenciés et plus : 175 euros au lieu de 75 euros.

--- **Après délibérations, les membres du Comité Directeur approuvent, à l'unanimité, ces augmentations de prix de licences qui seront applicables dès la saison prochaine.**

--- **Depuis la réunion du 29 mai, le Comité a appris que la part club ne pouvait être variable. La part club sera donc identique pour tous, soit la somme de 100 euros.**

BILAN DES DEPARTEMENTAUX SUR PISTE

--- Les départementaux se sont déroulés au cours d'un même week-end mais sur deux sites différents :

- ROMORANTIN le samedi soir :
 - * rien à signaler sur l'organisation.
 - * moins de monde que l'année dernière (environ 120 athlètes). Il faut préciser que contrairement à 2017, il n'y avait pas de lancer.
 - *peut-être prévoir des 'lièvres' sur les courses de demi-fond pour en augmenter l'attractivité.
 - *il faut souligner la 'pauvreté' de certaines courses comme par exemple le 1500 mètres féminin où il n'y avait que trois partantes.
- VINEUIL le dimanche

*rien à signaler sur l'organisation. Il faudrait toutefois prévoir deux personnes (au lieu d'une) pour l'animation. Le nombre d'officiels a été un peu juste malgré le fait que tous les clubs aient fourni leur quota. Il faut penser à mettre un anémomètre pour les courses minimales.

*grosse participation avec la présence de nombreux clubs hors département.

* les clubs doivent faire attention à la réglementation sur le fait de rester dans les épreuves autorisées dans le cas où un athlète veut participer à plusieurs épreuves au cours de la réunion.

--- Afin de faciliter le travail des personnes qui gèrent 'Logica' lors des compétitions départementales, à partir de maintenant, il est décidé de procéder de la façon suivante :

- **Farés MEGHARBI** sera chargé de rentrer les compétitions de niveau départemental sur le site du Comité.
- Les différents clubs engageront leurs athlètes sur la compétition préalablement rentrée sur le site du Comité.
- Le jour de la compétition, le personnel 'Logica' prendra le fichier de la compétition directement sur le site du Comité.

BILAN MATCH INTERCOMITES SUR PISTE

--- La date choisie pour cette compétition n'est pas forcément la meilleure, il manquait des athlètes qui étaient initialement convoqués.

--- Le nombre de juges était juste mais suffisant.

--- Du point de vue sportif, le département obtient une seconde place inespérée, derrière l'Essonne qui était intouchable. Nos jeunes obtiennent 34 podiums sur 60 possibles mais seulement 9 titres. Nos points forts ont été la marche et les lancers, nos points faibles le sprint, les sauts et le ½ fond.

--- L'année prochaine cette compétition aura lieu à LIMOGES.

Problème de perche cassée :

--- Lors de cette compétition, une perche appartenant au club de **VS** a été cassée accidentellement par un athlète d'un autre club. S'agissant d'un déplacement organisé par le Comité, la question s'est posée de savoir qui allait rembourser cette perche.

--- Après délibérations, il a été décidé que le Comité allait donner 200 euros. La différence restante serait divisée entre les 6 clubs ayant eu des athlètes à cette compétition (**AJBO, VS, ACR, EVMA, CAMVCC et AMO MER**)

--- Le club de Vineuil est chargé d'acheter une nouvelle perche.

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE CSO

--- La liste des records établis en plein air a été mise à jour et figure sur le site du Comité.

--- Pas de remarque particulière sur le projet de calendrier hivernal.

--- Il faudrait un club volontaire pour accueillir les départementaux de lancers longs qui doivent se dérouler au mois de novembre 2018

IMPLANTATION DES DEPARTEMENTAUX DE CROSS 2019

--- **L'AMO MER** sera le club organisateur des championnats départementaux de cross 2019.

--- Le lieu d'implantation n'est pas encore arrêté :

-soit sur le circuit connu de la FERTE ST CYR, avec les problèmes connus de visibilité et la longueur de ligne de départ.

-soit sur le complexe sportif de St LAURENT NOUAN. Les problèmes d'accueil (parking) et de visibilité seraient résolus, par contre le parcours serait totalement plat.

--- Les membres du comité auraient ce second lieu comme préférence. **Christian DABERT** doit rencontrer très prochainement un élu de St LAURENT NOUAN.

--- Il est important de prendre contact avec les sapeurs-pompiers pour les informer de notre décision et savoir s'ils sont toujours d'accord pour effectuer leur compétition en même temps que la nôtre.

QUESTIONS DIVERSES

Homologations des records départementaux :

- **Abigaille MUSNIER (VS)** : Marteau JUF, ESF et SEF
 - 49,06 mètres le 11 février 2018 à St CYR.
 - Puis 50,14 mètres le 24 avril 2018 à LIMOGES
 - Puis 52,12 mètres le 20 mai 2018 à LAVAL.
Ancien record : 47,08 mètres le 21 mai 2017 à COULAINES.

- **Mathilde SENECHAL (AJBO)** : 1500 mètres ESF
 - 4' 25" 63 le 20 mai 2018 à LAVAL
Ancien record : 4' 25 " 78 le 06 juillet 2017 à LAUSANNE

- **Sarah ALI (VS)** : 3000 mètres Marche Cadettes
 - 14' 28" 51 le 20 mai 2018 à LAVAL
Ancien record : 14' 28" 8 le 21 mai 2017 à COULAINES.

Partenariat avec magasin DECATHLON

- Le comité donne son accord de principe pour l'organisation d'un Kid Cross sur le parking de ce magasin au mois de septembre. Le club de **MAROLLES** interviendra sur cette manifestation.

Changement horaires

- Les horaires des interclubs benjamins qui doivent avoir lieu le 09 juin 2018 à CONTRES sont repoussés d'01 heure 30 sachant qu'un Pass'Athlé aura lieu de 10 heures 00 à 11 heures 30.
- Les Interclubs Benjamins à MAROLLES du samedi 30 juin 2018 sont maintenus malgré la multiplicité des compétitions ce jour-là. Le club de MAROLLES s'est engagé auprès de la commune pour utiliser l'aire de lancers lors d'une compétition. Toutefois pour les années suivantes, cette date n'est pas à retenir.

PROCHAINE REUNION

--- La prochaine réunion a été fixée au **jeudi 05 juillet 2018 à 19 heures 00 au stade de MAROLLES.**

--- La séance est levée à 23 heures 00.

Le Président

Le Secrétaire de séance